

Sentier du bord de Lac

Charges



Au bord du Lac (Amélie Vallier)



Ce parcours sauvage sur des sentiers côtiers, aborde de nouvelles perspectives. Le clou du spectacle se trouve au Viaduc de Chanteloube.

Depuis la Baie St-Michel, parcourez les rives du Lac de Serre-Ponçon sur plusieurs kilomètres. D'une montée à l'autre, passez par les différentes combes en terre noire. Traversez des zones de forêts apportant un ombrage salutaire par fortes chaleurs. En peu de temps, repassez aux abords du lac et profitez de la vue. En fin de parcours découvrez le célèbre viaduc de Chanteloube, totalement immergé en période estivale.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 417 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Lac et glacier

Accessibilité : Famille

Itinéraire

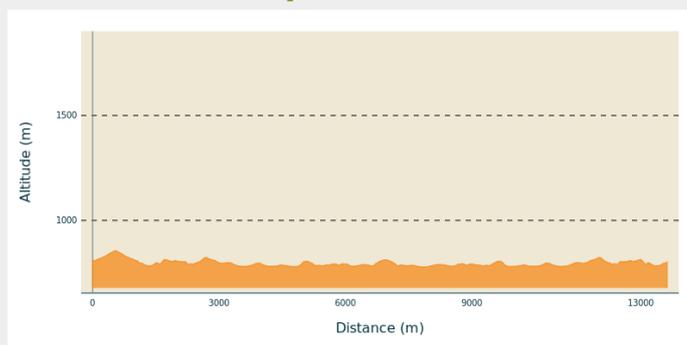
Départ : Baie St Michel, Chorges

Arrivée : Baie St Michel, Chorges

Balisage : — PR

Communes : 1. Chorges

Profil altimétrique

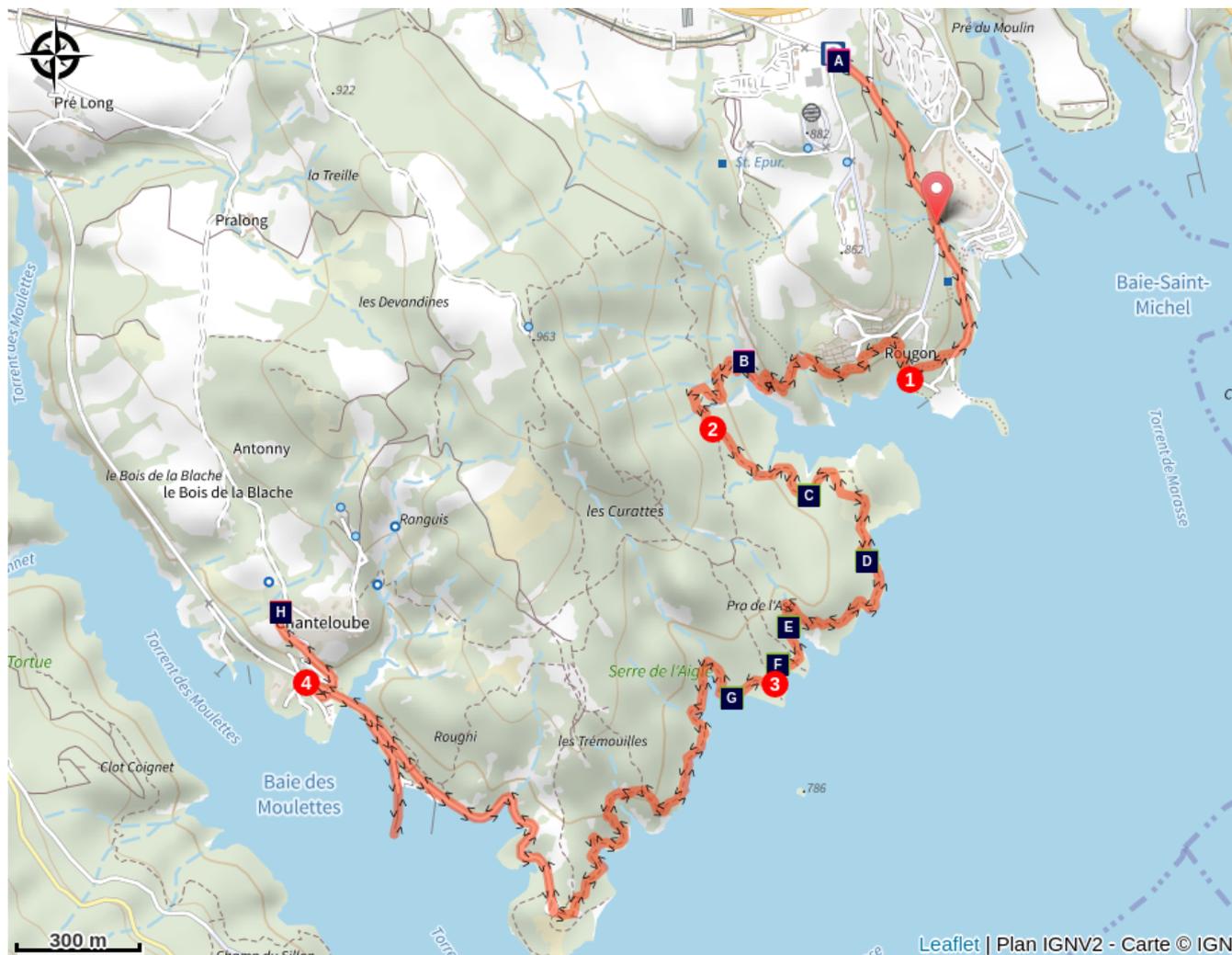


Altitude min 779 m Altitude max 857 m

Depuis le parking, descendre sur la route direction Chanteloube par Serre de l'Aigle. Au lieu-dit « la plage des pommiers » prendre le chemin à droite au niveau de la barrière.

1. Quelques mètres après, prendre le sentier qui monte à droite, direction Chanteloube.
2. Au prochain croisement « sous les Curattes », prendre direction plage de Trémouilles et Chanteloube par littoral.
3. Puis, continuer de suivre cette direction au lieu-dit « Pra de l'As » et prendre à gauche. A la sortie de la forêt, au niveau de la plage, prendre le sentier de droite. Au prochain croisement prendre à gauche. Une fois arrivé à la plage, passer le parking et longer la route jusqu'au pont de Chanteloube pour y faire un aller-retour. Après avoir dépassé le Viaduc, continuer le chemin et rejoindre la route.
4. Quelques mètres après, passer sous le pont et prendre la route à gauche pour rejoindre la Chapelle St Jacques quelques centaines de mètres plus haut.
5. Revenir par le même chemin.

Sur votre chemin...



-  Panorama sur la Baie St Michel (A)
-  Papillon Bleu azuré (C)
-  Chêne Pubescent (E)
-  Héron cendré (G)
-  Les terres noires ravinées (B)
-  Zygène de la bugrane (D)
-  Lézard vert (F)
-  Chapelle St Jacques (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Cet itinéraire se trouve dans des zones exposées au soleil : les chapeaux sont conseillés.

Pour une meilleure cohabitation entre différentes pratiques, pensez à partager la voie.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

De Charges, prendre la Nationale 94 et tourner à droite au niveau du panneau indiquant la Baie Saint Michel. Depuis Embrun, suivre également la N 94 et tourner à gauche au niveau du panneau.

Parking conseillé

Places disponibles à proximité du Mémorial

Accessibilité

Famille

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Charges

Grand rue, 05230 Charges

charges@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492506425

<https://www.serreponcon.com>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>



SMADESEP

<http://www.smadesep.com>

Sur votre chemin...



Panorama sur la Baie St Michel (A)

Cette zone aménagée pour pique-niquer offre l'un des panoramas les plus pittoresques sur le lac de Serre-Ponçon. En effet le lac est large de 2 kilomètres à cet endroit et vous avez face à vous la chapelle St Michel et le Pic Morgon, emblématiques du lac. Sur la gauche, à l'est, on aperçoit Savines-le-Lac et son pont; sur la droite, on aperçoit la plus confidentielle île de la tortue.

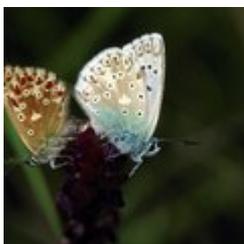
Crédit photo : Amélie Vallier



Les terres noires ravinées (B)

Les terres noires, terrain privilégié des VTTistes, sont des roches qui s'érodent facilement. L'écoulement dû aux précipitations façonne et sculpe ces marnes friables. Sur le territoire des Alpes, de nombreux exemples sont présents, notamment à cause des pentes plus ou moins abruptes selon les zones, ce qui augmente la vitesse d'écoulement de l'eau.

Crédit photo : Amélie Vallier



Papillon Bleu azuré (C)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l'observe surtout en altitude, en juillet et août, dans les pelouses et prairies. L'azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Crédit photo : Jean-Marie Gourreau - PNE



Zygène de la bugrane (D)

C'est un papillon de taille moyenne (25-35 mm d'envergure) souvent de couleur vive. L'aile intérieure est pourvue de maximum six taches. Ce Zygène est présent en bordure des prairies calcaires, des pentes en forme de steppe, des arbustes secs et des clairières dans les forêts sèches. Cette espèce remarquable est révélatrice de la qualité des habitats. Cependant, elle n'est pas en danger et ne fait pas partie de la liste des espèces menacées.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Chêne Pubescent (E)

Le chêne possède une écorce gris foncé qui se craquelle profondément. Ses feuilles lobées, et pubescentes dessous, persistent, desséchées, sur l'arbre jusqu'au printemps. Les fruits, appelés glands, mûrissent à l'automne. On retrouve le chêne jusqu'à 1 500 m d'altitude, sur les versants bien exposés. Parfois appelé chêne blanc, le chêne pubescent est bien connu pour héberger des truffes dans ses racines. Ce champignon se développant à 30-40 cm sous terre, il est difficile à trouver ce qui en fait un produit culinaire de luxe.

Crédit photo : Christian Baisset - PNE



Lézard vert (F)

Ce lézard est observable d'avril à la fin septembre. Le reste du temps, l'espèce hiberne. Il chasse dans les zones denses en végétation et se nourrit principalement d'insectes et d'invertébrés. Il existe un dimorphisme sexuel: les mâles ont une coloration bleu vif sur la gorge et les côtés de la tête en période de reproduction. Les accouplements se font vers le mois de mai. Les mâles effectuent alors des combats où ils peuvent y laisser leur queue.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Héron cendré (G)

C'est un grand oiseau (85 à 102 cm). Sa tête blanche est ornée de deux gros sourcils noirs. Le dos et les ailes sont gris cendré d'où son nom. Ses pattes et son bec sont de couleur « jaune ». Ce dernier, long et puissant, lui sert à capturer des proies de grande taille (poissons, batraciens...). Lors de son vol, son cou est replié en « S ». Du point de vue réglementaire, l'espèce est intégralement protégée.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Chapelle St Jacques (H)

Cette église située à Chanteloube semble dater de 1510. Elle a su garder toute son authenticité avec ses pierres apparentes. Elle est dédiée à St Jacques, l'un des 12 apôtres et l'un des premiers martyrs de l'Église catholique. Sa récente restauration permet d'y effectuer les traditionnelles célébrations en l'honneur de Saint Jacques. Chacune d'entre elles ont pour vocation de commémorer un fait historique lié à l'apôtre. A sa mort, il fut transporté jusqu'à Compostelle, en Espagne d'où le nom du chemin de St Jacques de Compostelle, pèlerinage passant par les rives de Serre-Ponçon.

Crédit photo : Amélie Vallier